

**Projet urbain du Carré de Soie / PUP Gimenez
Compte-rendu de la réunion publique de restitution
Le 29 juin 2016 / Espace Mandolines**

Intervenants

Elus :

Stéphane GOMEZ, Premier adjoint de Vaulx-en-Velin délégué à la Politique de la ville, à Urbanisme, à l'Emploi et aux Grandes écoles

Nassima KAOUAH, Adjointe de quartier déléguée aux quartiers Vaulx Sud La Côte et Vaulx Sud Dumas-Genas

Techniciens :

Isabelle CHARBONNIER, Chef de projet Direction de l'Aménagement - Métropole de Lyon

Armelle BARRIERE, Atelier du Bocal

Pascal LABELLE, Artelia

Véronique GERMAIN-ROUSSEL, Métropole de Lyon - Mission Carré de soie

Ludovic CHAMBE, Chargé de mission déplacements de la Ville de Vaulx-en-Velin

Animation :

Jonas FROSSARD, association Arènes

Participants :

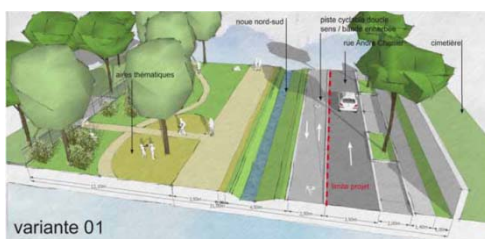
30 personnes environ

Présentation du projet

Stéphane Gomez introduit la séance en expliquant que le quartier a connu de fortes mutations urbaines ces dernières années, et que la municipalité fait en sorte que ces transformations respectent et améliorent la vie quotidienne des habitants, notamment en accordant plus de place à la nature. Le projet immobilier du PUP Gimenez porté par Cogedim, et l'aménagement des espaces publics porté par la Ville et la Métropole s'inscrivent dans cette politique. Aujourd'hui, le projet d'aménagement de ces espaces publics, qui va être présenté, est en cours de finalisation, suite à une démarche de concertation qui a permis de l'enrichir et de l'adapter aux attentes des habitants.

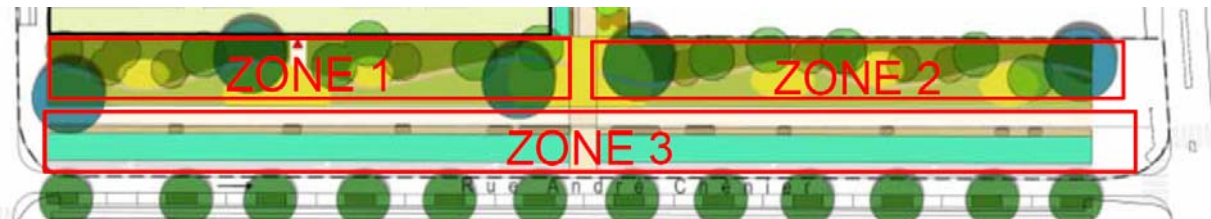
Jonas Frossard présente ensuite le déroulement et les objectifs de la rencontre, rappelle le cadre du PUP et fait une synthèse des enseignements de la concertation.

Il récapitule tout d'abord le travail d'identification des avantages et inconvénients des deux scénarios d'aménagement de la promenade jardinée, réalisé en atelier.



- Avantages de la variante 1 : présence d'une piste cyclable à double sens et d'un chemin en zigzag.
- Inconvénients de la variante 1 : présence d'une noue (eaux stagnantes, dépotoirs).
- Avantages de la variante 2 : plus d'espaces pour les piétons, plus de facilité à entretenir du fait des cheminements rectilignes et présence d'arbres entre la voie verte et la rue.
- Inconvénients de la variante 2 : présence d'un double sens cyclable sur voirie
- Plus généralement sur les deux scénarios : un point positif ressort de manière générale sur la place importante accordée à la nature et à la végétation. Il est toutefois nécessaire de prévoir une gestion et un entretien efficace de ces espaces publics végétalisés, d'aménager une zone 30 sur la rue André Chénier (ralentisseurs...), et de prévoir une séparation physique entre la rue et la piste cyclable.

Il présente ensuite la synthèse du travail réalisé en atelier sur les usages souhaités des différents secteurs de l'espace public.



Zone 1 : un espace bien être / détente, non bruyant, pour :

- Se promener
- Se poser dans l'herbe
- Des activités sportives calmes
- Du jardinage
- Un composteur

Zone 2 : un espace dédié à la future école (enfants et parents) avec :

- Des jeux pour enfants, aménagés par tranches d'âge
- Un espace d'attente et de convivialité pour la sortie d'école (bancs, pique-nique)
- Des aménagements éducatifs (cabane à insectes, maison pour les oiseaux)
- Des aménagements sportifs (pétanque, ping-pong, musculation)
- Autres : point d'eaux, grands arbres, parc à chien

Zone 3 : un espace dédié à la promenade, aux vélos et aux activités sportives avec :

- Un revêtement minéral adapté au footing, aux vélos et aux mamans avec poussettes
- Un éclairage suffisant pour sécuriser les déplacements à pieds
- Des bancs
- Des aménagements pour inciter à la découverte de la nature et au patrimoine (carrière Gimenez)

Isabelle Charbonnier présente ensuite l'évolution du projet depuis la dernière rencontre :

- Il y a eu un changement de sens de circulation de l'allée est-ouest pour plus de sécurité.
- Le choix a été fait d'un double sens cyclable sur voirie plutôt que d'une piste cyclable double sens en site propre, afin de privilégier l'espace végétalisé sur la promenade jardinée (13 mètres)
- Sur le stationnement, le projet est passé de 2 à 5 places pour les personnes à mobilité réduite.

Armelle Barrière présente enfin l'avant-projet (AVP) d'aménagement des espaces publics au niveau de l'allée est ouest, de l'alcôve jardinée, de la collectrice nord sud et de la promenade jardinée avec un zoom sur les différents jeux et usages proposés suite à l'atelier de concertation. (cf. diaporama) Elle fait également un point

sur les projets pédagogiques qui pourront être mis en œuvre sur l'espace : carnets pédagogiques sur les plantations, journées de l'arbre avec les enfants, construction de gîtes à insectes... Des rencontres avec les écoles, collège et structures socio culturelle seront organisées dès la rentrée 2016.

Échanges avec les participants

« Est-ce que l'éclairage sera éteint la nuit ? »

- **Armelle BARRIERE** : oui, l'éclairage public sera bien éteint la nuit.

« L'entrée de l'école se fera-t-elle sur l'esplanade ? »

- **Isabelle Charbonnier** : les règles d'accès qui ont été proposées pour l'instant aux élus, c'est d'avoir l'accès voiture qui se fasse sur la rue Dumas, et l'accès piéton au niveau de la promenade jardinée.

« Attention, si l'entrée se fait au niveau de la route, cela peut être extrêmement dangereux pour les enfants. »

- **Isabelle Charbonnier** : ce que l'on voit sur le plan, il s'agit de la limite de l'emplacement réservé, et non de l'emprise foncière du futur bâtiment de l'école. L'école sera très certainement construite en retrait de la route pour mettre en sécurité l'entrée et sortie des enfants.
- **Stéphane GOMEZ** : la nécessité de sécuriser l'entrée des enfants sera bien entendu posée comme une des orientations fortes de ce projet. De toute façon, l'entrée de l'école sera en recul par rapport à la rue, avec l'aménagement d'un parvis pour sécuriser les déplacements piétons. La principale difficulté sera de gérer le flux de voitures des parents qui viennent déposer leur enfant.

« Qu'est-ce qui est prévu le long du cimetière en termes de stationnement ? »

- **Isabelle Charbonnier** : cela ne fait pas partie du périmètre de projet. Une intervention sur ce secteur qui s'inscrit plus généralement sur le périmètre du Carré de Soie, n'a pas été retenue sur ce mandat, mais sur le prochain à partir de 2020 où il est prévu d'aménager un trottoir et une bande de stationnement avec un alignement d'arbres.

« Comme les besoins en stationnement sont importants dans le quartier, il pourrait être pertinent d'aménager des places en épi sur la rue André Chénier, du côté qui longe le cimetière, afin de gagner des places de stationnement supplémentaires. »

- **Isabelle Charbonnier** : actuellement le Plan Local d'Urbanisme impose la construction d'une place de stationnement privé par logement, ce qui correspond, pour le projet PUP Gimenez, à environ 650 places sur le projet immobilier. En plus, il y aura, à terme, 140 places de stationnement sur les voiries adjacentes. Cela devrait couvrir les besoins en stationnement du quartier.
- **Stéphane GOMEZ** : pourquoi pas faire des places de stationnement en épi sur la deuxième partie de la rue Chénier. Mais, le problème principal, c'est l'utilisation que l'on fait des stationnements car plus on fait des places sur le domaine public, moins les gens vont acheter des places de stationnement en sous

sol. Il est plus pertinent de faire baisser les prix des places de parking privés pour inciter les gens à en acheter.

« Le stationnement restera malgré tout un problème car il y a beaucoup de stationnement de passage dans le quartier. »

« En outre, il faut prendre en compte le fait que la loi n'oblige pas les nouveaux habitants à acheter ou louer sa place de parking privée, et que beaucoup préfèrent économiser de l'argent en garant sa voiture à l'extérieur. »

- **Isabelle Charbonnier** : actuellement, en ce qui concerne le PUP Gimenez, l'ensemble des places de stationnement privées ont été vendues.
- **Stéphane GOMEZ** : Ce n'est pas parce qu'il y a un évènement culturel à Bron avec la mosquée qui provoque régulièrement un afflux de visiteurs qui souhaitent se garer dans le quartier, que nous allons construire des parkings supplémentaires. Il faut que les gens trouvent une place sur Bron. Une réunion est prévue avec la Ville de Bron pour discuter de ce problème.
- **Ludovic CHAMBE** : le taux de motorisation est relativement bas sur Vaulx-en-Velin puisqu'il y a en moyenne 1 voiture par ménage, ce qui veut dire qu'il y a peu de ménages avec deux voitures.

« Y a-t-il suffisamment de lignes de bus dans le quartier ? Ne pourrait-il pas y avoir plus de station vélov ? »

- **Ludovic CHAMBE** : il y a actuellement plusieurs lignes de bus sur la rue de la Poudrette notamment. En ce qui concerne les vélov, une extension des stations a été actée par la Métropole sur la première couronne de l'agglomération lyonnaise pour 2017.

« Il n'y a presque plus de desserte inter-quartier en transport en commun, ce qui oblige les habitants à prendre systématiquement leur voiture pour les déplacements impossibles à faire en métro ou en tram. »

- **Ludovic CHAMBE** : Il y a une ligne de bus qui circule sur la route de Genas et qui assure une desserte transversale inter-quartier.
- **Stéphane GOMEZ** : il y a eu une réunion publique sur ce sujet, où il a été décidé à l'unanimité d'accepter le projet de ligne de bus en double site propre sur la route de Genas.

« Y aura-t-il un séparateur entre la piste cyclable et la route ? »

- **Pascal LABELLE** : un séparateur en béton de 20 cm de haut est prévu.

« Est-il prévu de l'éclairage le soir pour éviter les squats ? »

- **Stéphane GOMEZ** : Le projet a fait l'objet d'une analyse de type prévention situationnelle afin de réduire au minimum les situations qui peuvent créer des dysfonctionnements. La question de l'éclairage en fait partie.

- **Armelle BARRIERE** : de même, les espaces verts ont été conçus de manière à être très ouverts, afin d'éviter les coins sombres.

« La collectrice Nord / Sud sera-t-elle raccordée à la route de Genas ? »

- **Isabelle Charbonnier** : cela se fera dans un deuxième temps.
- **Stéphane GOMEZ** : il n'y a actuellement pas de projet prévu pour ce mandat.

Suite de la démarche

Isabelle Charbonnier met en perspective les prochaines étapes de participation :

- Un rendez-vous convivial est prévu en septembre-octobre sur site pour présenter le projet définitif et les phases de travaux.
- Des visites de chantier en 2017 – 2018
- Les actions pédagogiques tout le temps du chantier